# UN QUINQUENNAT
# *POUR LA FRANCE ET POUR LES FRANÇAIS*

Le quinquennat touche à son terme. Le moment est donc venu de considérer notre parcours et de mesurer les résultats obtenus.

Élu Président de la République en mai 2012, j'ai hérité d'un pays confronté à l'explosion de sa dette publique et sociale, placé sous la pression des marchés financiers, menacé dans son avenir même par la dégradation continue de sa compétitivité économique, au sein d'une Europe en crise.

Jour après jour, avec les gouvernements de Jean-Marc Ayrault, Manuel Valls et Bernard Cazeneuve, nous avons agi pour redresser le pays, parce que là se jouait l'essentiel : notre souveraineté, notre indépendance, l'avenir de la France. Parce qu'il n'y a pas de grande nation sans production, pas de progrès sans redistribution. Pas de développement durable sans respect de l'environnement.

Aujourd'hui, la France est plus forte qu'il y a cinq ans. La croissance est de retour. Le déficit public est à son plus bas niveau depuis 2008. Nos entreprises, grâce au soutien qui leur a été apporté, ont redressé leurs marges et investissent à nouveau. Plus de 400 000 logements ont été construits en 2016. Et le plus important : le chômage recule et notre économie s'est remise à créer des emplois — 200 000 l'année dernière, une performance inédite depuis 20 ans.

Nous avons réussi ensemble et sans qu'il soit besoin de faire subir une austérité à notre pays. Notre modèle social a non seulement été préservé — la Sécurité sociale est à l'équilibre, les retraites sont financées — mais étendu, avec le rétablissement du droit à la retraite à 60 ans pour les carrières longues, la prise en compte de la pénibilité du travail, un meilleur accès à la formation professionnelle pour tous, la généralisation du tiers-payant et de la complémentaire-santé, la revalorisation des minima sociaux, la création de la « Garantie jeune ».

Certes, il y a eu des efforts qui ont été demandés aux Français au début du quinquennat mais depuis la croissance est revenue, des baisses d'impôts ont été décidées et la prime d'activité a été créée pour les ménages les plus modestes. 12 millions de foyers fiscaux en ont bénéficié.

L'Education nationale, pilier de notre République, avenir de notre jeunesse, est redevenue le premier budget de la Nation avec la création, comme je m'y étais engagé, de 60 000 nouveaux postes, le rétablissement de la formation initiale pour les enseignants, le renforcement de l'éducation prioritaire, la lutte déterminée contre les inégalités et le décrochage scolaire.

En cinq ans, la France s'est transformée pour répondre aux enjeux du temps présent.

De nouveaux droits ont été reconnus et ont étendu le champ des libertés : droit au mariage pour tous, droit à une fin de vie digne et apaisée, droit à l'IVG anonyme et gratuit, droit pour les consommateurs, mais aussi les victimes de discriminations, d'engager en justice des actions de groupe.

Notre démocratie s'est modernisée avec la réforme territoriale, la fin du cumul des mandats, les progrès décisifs de la transparence, de l'indépendance de la justice. Avec aussi le respect de la démocratie sociale, la reconnaissance de l'engagement — 150 000 jeunes seront en service civique à la fin de l'année 2017 contre 15 000 en 2012. Une garde nationale a été créée et la réserve citoyenne a été ouverte à toutes les bonnes volontés.

Enfin, la France s'est engagée résolument sur la voie de la transition énergétique et écologique. C'est à Paris, en décembre 2015, qu'a été signé le premier accord universel sur le climat. C'est une grande fierté, mais aussi une criante responsabilité qui nous engage vis-à-vis des générations futures. Les énergies renouvelables ont été sollicitées, le nucléaire a été plafonné et l'agence de la biodiversité a été créée.

Au cours de ces cinq ans, la France a aussi traversé de terribles et douloureuses épreuves.

Face au terrorisme islamiste, j'ai pris la responsabilité d'engager nos forces armées au Mali pour sauvegarder l'intégrité de ce pays. Puis en Irak et en Syrie où Daech recule sous les coups de la coalition internationale. Sur le territoire national, tout a été mis en œuvre pour protéger les Français : notre arsenal pénal et notre renseignement ont été renforcés, l'armée a été mobilisée dans le cadre de l'opération *Sentinelle*, 9000 postes supplémentaires de gendarmes et de policiers ont été créés, l'état d'urgence a été décrété, les contrôles aux frontières ont été rétablis. Mais tout a été fait, aussi, pour préserver l'État de droit, empêcher les stigmatisations, éviter les amalgames et ainsi sauvegarder notre cohésion nationale. C'est en faisant bloc que la France a fait face aux attentats. C'est en restant unis, que nous vaincrons le terrorisme. Faut-il encore poursuivre notre effort de défense. Ce que j'ai engagé en révisant à la hausse la loi de programmation militaire. C'était la première fois depuis des décennies.

Mais d'autres menaces à présent se font jour. Le réveil des nationalismes, des populismes, des extrémismes, met en péril le projet européen et la démocratie.

Que l'Europe doive être réorientée, réformée, relancée, cela ne fait aucun doute, et j'y ai œuvré sans relâche tout au long du quinquennat. N'oublions pas d'où nous venons et ce qui a été accompli : la crise de l'euro surmontée, l'union bancaire constituée, la priorité donnée à l'investissement, la politique de la Banque centrale européenne assouplie avec des taux d'intérêts historiquement bas. Il faut maintenant avancer sur la voie de la Défense européenne, de la convergence fiscale, de l'harmonisation sociale. Mais une chose est sûre : il n'y a pas d'avenir pour la France, ni pour les autres nations européennes, hors de l'Europe, sans l'Europe, et encore moins contre l'Europe. La voie du repli, c'est la voie de la discorde. La sortie de l'Europe, c'est le chemin le plus sûr vers le déclin.

La France est forte de ses institutions. Elles aussi peuvent évoluer vers plus de démocratie citoyenne et moins de lourdeur. Mais à l'heure où ressurgissent des forces hostiles aux Libertés, ces institutions doivent être défendues et en premier lieu la laïcité. La démocratie est notre bien le plus précieux. Elle ne doit tolérer ni accommodement ni empiètement, car elle est toujours un combat dont l'issue dépend de la vigilance des Français.

Voilà, en quelques mots, le message que je viens vous adresser en cette fin de mandat et expérience faite : la France est une grande nation. Elle est robuste et est aimée bien plus qu'elle ne semble s'aimer elle-même. Elle est respectée, attendue, espérée en Europe et dans le monde pour ce qu'elle représente, pour sa culture et sa langue, pour son excellence technologique, pour son engagement constant en faveur du développement et de la paix.

Les défis auxquels nous avons à faire face, comme la lutte contre le réchauffement climatique, la régulation du capitalisme, la maîtrise de l'immigration et le terrorisme, sont redoutables pour la France. Mais en a-t-il jamais été autrement dans l'histoire ? Et la France n'a-t-elle pas toujours su tracer souverainement son chemin ? Alors, ayons confiance en elle. Ne doutons pas d'elle. Faisons en sorte qu'elle continue à se projeter avec ambition dans le monde et vers l'avenir à partir du socle que nous avons su bâtir depuis 5 ans.

**François Hollande**
Président de la République

# SOMMAIRE

**LA FRANCE REDRESSÉE** . . . . . 9

- **Production :** du redressement à l'innovation. . . . . 11
- **Travail :** deux priorités, la création d'emplois et la revalorisation du travail . 13
- **Les banques** au service de l'économie. . . . . 15
- **Finances publiques :** un redressement conforme au sens des responsabilités . . . . . 17
- **Europe :** un projet collectif réaffirmé, réorienté et renouvelé. . . . . 19
- **Agriculture :** de nouveaux horizons pour dépasser les crises . . . . . 21
- **Fonction publique :** respect des agents et modernisation du service rendu . . . . . 23

**LA JUSTICE RESTAURÉE** . . . . . 25

- **Fiscalité :** des réformes justes . . . . . 27
- **Santé :** un modèle pérennisé, de nouveaux droits créés . . . . . 29
- **Handicap :** pour une société plus inclusive, et plus de liberté de choix . . . 31
- **Retraites et vieillissement :** sécuriser l'avenir de chacun . . . . . 33
- **Logement :** une politique pour tous. . . . . 35
- **Familles, enfance et droits des femmes :** de grandes avancées, en phase avec les aspirations et les défis d'aujourd'hui . . . . . 37
- **Territoires et collectivités :** une nouvelle étape de la décentralisation, un engagement inédit pour la ruralité. . . . . 39
- **Ville :** une mobilisation déterminée pour l'égalité des chances et la mixité sociale . . . . . 41
- **Outre-mer :** une reconnaissance de la République, priorité à l'investissement et à la vie quotidienne. . . . . 43

**LA JEUNESSE RESPECTÉE, ACCOMPAGNÉE, ENCOURAGÉE** . . . . . 45

- **Éducation :** la refondation de l'école de la République . . . . . 47
- **Enseignement supérieur et recherche :** mobilisation pour l'excellence universitaire et soutien à la vie étudiante . . . . . 49
- **Engagement :** pour une culture de l'engagement dès le plus jeune âge . . . . . 51
- **Environnement :** la transition écologique engagée . . . . . 53
- **Culture :** soutien à l'indépendance, à la créativité et à la démocratisation culturelle . . . . . 55
- **Sport :** un levier de cohésion sociale et de fierté nationale . . . . . 57

**UNE RÉPUBLIQUE EXEMPLAIRE, LA FRANCE QUI FAIT ENTENDRE SA VOIX** . . . . . 59

- **Exemplarité :** des avancées inédites pour restaurer la confiance des Français. . . . . 61
- **Vivre ensemble :** la France, un pays ferme sur ses valeurs et ouvert à l'altérité . . . . . 63
- **Justice :** une institution indépendante, des moyens nouveaux. . . . . 65
- **Sécurité :** une politique pragmatique, fondée sur le respect de chacun . . . 67
- **Lutte contre le terrorisme :** une action déterminée . . . . . 69
- **Défense :** la France engagée pour sa sécurité et la sécurité du monde . . . 71
- **International :** la France à la hauteur face aux défis du monde . . . . . 73

# LA FRANCE *REDRESSÉE*

Production : du redressement à l'innovation . . . .11

Travail : deux priorités, la création d'emploi
et la revalorisation du travail . . . . . .13

Les banques au service de l'économie . . . . . .15

Finances publiques : un redressement
conforme au sens des responsabilités . . . . . .17

Europe : un projet collectif réaffirmé,
réorienté et renouvelé . . . . . .19

Agriculture : de nouveaux horizons pour
dépasser les crises. . . . . .21

Fonction publique : respect des agents
et modernisation du service rendu . . . . . .23

# PRODUCTION : *du redressement à l'innovation*

- **100 Md€ de richesses supplémentaires créées chaque année,** grâce à une croissance totale de 5 % de 2012 à 2017.
- **Fin de la perte d'usines, baisse des défaillances et hausse des créations d'entreprises.** La France crée désormais autant d'usines qu'elle en ferme, arrêtant d'en perdre plus de 80 par an comme depuis le début de la crise. Les défaillances sont repassées sous la barre des 60 000, pour retrouver le niveau de 2008. Les créations d'entreprises ont progressé de près de 20 % de 2012 à 2016.
- **Baisse du coût du travail :** le coût d'une heure de travail dans l'industrie est désormais moins élevé de 2,4 € en France qu'en Allemagne, un écart inédit depuis le début des années 2000.
- **Hausse de l'investissement** des entreprises, de 4 % en 2016, notamment grâce à la mise en place du mécanisme de suramortissement mobilisant 5 Md€ sur 6 ans.
- **Baisse du déficit commercial, de plus de 30 %,** de 70 Md€ en 2011 à 48 Md€ en 2016 : vente de plus de 80 Rafales en 2015, ventes records d'Airbus…
- **Parole tenue à Florange :** aucun licenciement, maintien de l'activité, investissement accéléré.
- **Sauvetage de PSA,** grâce à l'entrée au capital de l'État, au partenariat stratégique avec le chinois Dongfeng, et aux efforts des salariés. Redressement et nouvelles perspectives pour Rio Tinto, Doux, Alstom, STX…
- **Émergence de la French Tech :** le nombre d'investissements a progressé de 115 % en 2016, pour atteindre un montant total de 2 Md € ; la France fait désormais au moins jeu égal avec l'Allemagne en raison de la valorisation et de la structuration d'un écosystème de start-ups (13 métropoles labellisées, 22 French Tech Hubs, French Tech ticket…).

- **Création de bpifrance,** une banque pas comme les autres, avec 64 Md€ d'actifs mobilisés au service de l'économie française, de la création, de l'innovation, du développement, de l'export.

- **40 Md € de baisse de charges,** pour soutenir la compétitivité des entreprises : CICE, Pacte de responsabilité, 0 charge patronale URSSAF au niveau du SMIC, baisse des cotisations famille, baisse progressive du taux d'IS à 28 % d'ici 2020 (dès 2017 pour les TPE/PME), baisse des cotisations pour les indépendants.

- **47 Md € pour le programme d'investissement d'avenir,** et 10 Md€ supplémentaires en 2017 pour le PIA 3, mobilisation de contrats de filière ; création des commissaires au redressement productif.

- **Choc de simplification,** avec 415 mesures permettant d'économiser 5 Md€/an : réduction des délais et des coûts de construction, allègement des obligations comptables pour les petites entreprises, bulletin de paie simplifié, démarche « dites-le nous une fois », principe du « silence vaut accord » pour les échanges avec l'administration…

- **Rétablissement d'un taux d'imposition réel à l'IS équivalent entre PME et grandes entreprises :** 8 points d'écart en 2011, 0 dès 2014 (d'après la Cour des comptes).

- **Pérennisation du Crédit impôt recherche,** élargi aux dépenses d'innovation pour les PME.

- **Soutien aux PME dans l'accès à la commande publique :** allotissement, hausse à 25 000 € des marchés publics pouvant être attribués sans appel d'offres pour faciliter l'accès des PME, part réservée pour les PME dans les contrats de partenariat, meilleurs encadrement des offres anormalement basses pour éviter le dumping…

- **Réduction des délais de paiement** pour soutenir la trésorerie des PME : augmentation de l'amende maximale à 2 M€, possibilité de cumul des amendes, publication de toutes les sanctions...

- **Limitation des effets de seuil,** pour soutenir la croissance d'une entreprise : gel du seuil à 10 salariés pendant 3 ans, suppression de l'augmentation des cotisations à 20 salariés, atténuation du seuil à 50 salariés via la réduction à 2 du nombre de négociations annuelles obligatoires…

- **Soutien à l'économie sociale et solidaire :** reconnaissance de l'ESS comme mode d'entreprendre spécifique ; baisse du coût du travail au bénéfice des associations, fondations et structures de l'ESS.

- **Soutien au crowdfunding :** multiplication par 4 des fonds levés en 2 ans.

- **Plan Très Haut Débit : 20 Md€ sur 10 ans** pour un déploiement partout sur le territoire, 50 % du territoire couvert dès fin 2016, soit un an en avance sur le plan annoncé.

- **Promotion de l'attractivité française, économique et touristique :** création de Business France, délivrance de passeports talents, accélération de la délivrance des visas pour les touristes asiatiques, programmation culturelle annuelle…

- **Une politique de concurrence au service des consommateurs : ouverture de la vente de lunettes et de lentilles en ligne,** ou des tests de grossesse dans la grande distribution, pour en faire baisser les prix ; information sur les pièces détachées des produits mis sur le marché…

- **Baisse des tarifs des notaires et des huissiers de justice** d'environ 5 % en moyenne.

- **Augmentation du délai de remboursement à 14 jours pour les consommateurs** lors d'achats auprès de professionnels, contre 7 jours maximum auparavant.

- Création des **actions de groupe.**

# TRAVAIL : *DEUX PRIORITÉS, LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA REVALORISATION DU TRAVAIL*

- **Baisse du chômage depuis plus d'un an : plus de 100 000 demandeurs d'emplois en moins sur l'année 2016,** une première après 8 années consécutives de hausse.
- **Création de près de 200 000 emplois salariés dans le secteur marchand en 2016, et de 500 000 emplois tous secteurs confondus depuis 2012.**
- **Deux années consécutives de baisse pour les 18-25 ans :** une baisse en 2016 deux fois supérieure à celle de 2015 (-46 100, soit -8,8 %), un retour au niveau de mi-2011.
- **Création de la prime d'activité, l'équivalent d'un 13ème mois au niveau du SMIC.** Plus de 4,5 millions de foyers bénéficiaires, dont chaque mois en moyenne 500 000 bénéficiaires de 18 à 24 ans qui auparavant n'avaient pas droit au RSA activité.

- **« Prime Embauche PME » :** 1,1 million de demandes depuis le 1er janvier 2016.
- **Plan « 500 000 Formations »,** pour rapprocher le taux de formation des demandeurs d'emploi de celui d'autres pays européens comme l'Allemagne. Réforme de la formation professionnelle.
- **Plan de relance de l'apprentissage :** + 3,5 % de contrats signés sur l'ensemble de la campagne 2015-2016, soit près de 300 000 contrats signés.
- **300 000 emplois d'avenir** de 2013 à juillet 2016.
- **150 000 Garantie jeunes attendues en 2017,** après la généralisation d'un dispositif qui a fait ses preuves : accompagnement intensif et retour à l'emploi durable, meilleur accès à l'autonomie.
- **Territoires « zéro chômage de longue durée » :** des chômeurs de longue durée, payés au Smic, seront employés par des entreprises qui travaillent dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.
- **Création du compte personnel d'activité** (CPA) : attaché à la personne, il sécurise les parcours professionnels en regroupant le compte personnel de formation, le compte pénibilité et le compte « engagement citoyen » ; il permet de renforcer les droits à la formation des salariés non qualifiés et des jeunes sans aucun diplôme.
- **Droit nouveau à la déconnexion :** dans une société toujours plus connectée, droit effectif au repos ainsi qu'au respect de la vie personnelle, charte dans chaque entreprise de plus de 50 salariés pour définir ses contours.
- **Droits nouveaux pour les femmes au travail :** la période de protection contre les licenciements est portée de 4 à 10 semaines pour les jeunes mères ; extension de cette période de protection également au second parent, dès la naissance de l'enfant, ainsi qu'aux parents adoptants.
- **Droits nouveaux en matière de congés :** droit à la prise de congés payés dès l'embauche, 2 jours de congés supplémentaires pour la naissance d'un enfant pour les hommes de moins de 21 ans, augmentation à 5 jours du congé décès.
- **Droits rechargeables au chômage,** pour plus d'un million de bénéficiaires.
- **Extension des droits au chômage des aides à domicile** et de tous les salariés ayant plusieurs employeurs.
- **Instauration d'une durée minimale de 24h** hebdomadaires pour les petits temps partiels.
- **Accès facilité au permis de conduire :** réduction du coût, délai entre deux passages réduit de 30 jours en 3 ans, financement possible par le Compte personnel d'activité…
- **Renforcement du dialogue social :** représentation territoriale des salariés des PME, simplification des règles de consultation, représentation des salariés au Conseil d'administration… En particulier, la négociation autour des plans de sauvegarde économique a été renforcée : 1 PSE sur 4 se retrouvait devant les tribunaux en 2012, 1 sur 12 aujourd'hui.
- **Renforcement de la place de la négociation d'entreprise :** instauration du fait majoritaire avec des accords nécessitant l'approbation de syndicats représentant 50 % des salariés ( 30 % auparavant) et la possibilité de référendum à la main des syndicats.
- **Loi « Florange » : obligation de recherche d'un repreneur** avant la fermeture d'une entreprise de plus de 1 000 salariés, généralisation du droit de vote double pour les actionnaires de long terme au détriment des logiques spéculatives.
- **Création d'un droit d'information préalable des salariés** (DIP) lors de la vente d'une entreprise.
- **Lutte contre la fraude au travail détaché :** les contrôles ont été multipliés par 3 ; les sanctions ont été alourdies ; les donneurs d'ordre ont été rendus solidairement responsables de leurs sous-traitants ; une amende maximale de 500 000 € a été instituée, ainsi qu'une carte professionnelle dans le BTP.

# LES BANQUES *au service de l'économie*

- **Pour que les banques paient pour les banques, et que les contribuables n'aient plus à payer pour leurs erreurs, la création de l'Union bancaire a érigé de nouvelles règles** au niveau européen.
- **Renforcement des autorités de contrôle** (contrôle de la gouvernance, des rachats de filiales ou de nouvelles activités à l'étranger, surveillance et intervention pour lutter contre les bulles spéculatives).
- **Séparation des activités spéculatives des banques** et de leurs activités utiles à l'économie.
- **Baisses des frais pratiqués aux commerçants** pour l'utilisation de cartes bancaires.
- **Baisse du coût de l'assurance-emprunteur,** par le renforcement de la concurrence, pour réduire le coût de l'emprunt en particulier des jeunes ; résiliation à tout moment de son contrat d'assurance auto ou habitation…
- **Facilitation de la mobilité bancaire,** sur le modèle du changement d'opérateur mobile.

- **Lutte contre l'implantation des banques dans les paradis fiscaux : transparence sur leurs activités dans chacun des pays où elles sont présentes,** les ONG internationales ont pu consulter pour la première fois les données détaillées sur leurs activités pays par pays. Les entreprises de plus de 250 salariés sont obligées de communiquer à l'administration fiscale le détail de leurs activités.
- **Interdiction des emprunts toxiques au secteur public local,** de certains prêts à risque, de spéculer sur les matières premières agricoles.
- **Mesures strictes contre « trading à haute fréquence ».**
- **Bonus encadrés dans les banques,** plafonnés en fonction du salaire fixe.
- **Fiscalité sur les activités bancaires renforcée :** contribution exceptionnelle, taxe de risque systémique doublée.
- **Plafonnement des frais bancaires,** en particulier pour les clients fragiles.
- **Création de l'Observatoire de l'inclusion bancaire** pour lutter contre le surendettement des ménages, mobilisation des banques dans ce cadre.
- **Expérimentation des Points Conseil Budget** pour renforcer la médiation au bénéfice des ménages.
- **Maintien du rendement de l'épargne populaire :** taux Livret A à 0,75 % et augmentation de son plafond, doublement du plafond du LDD à 12 000 €.
- **Réforme de l'assurance-vie et de l'épargne salariale** pour mieux financer l'économie réelle.
- **Loi sur les comptes inactifs :** près de 3,7 Md€ répertoriés, d'ores et déjà plus de 317 000 € restitués à leurs bénéficiaires.

# FINANCES PUBLIQUES : *un redressement conforme au sens des responsabilités*

- **Baisse du déficit public,** de 5,1 % en 2011 à moins de 3 % en 2017.
- **Stabilisation de la dette publique,** après une maîtrise sur 5 ans : autour de 96 % fin 2016 (+ 6 points en 5 ans contre + 25 points entre 2007 et 2012).
- **Retour à l'équilibre de la sécurité sociale :** passage du déficit du régime général de -17,4 Md€ en 2011 à -400 M€ en 2017, stabilisation et reflux de la dette sociale, accord des partenaires sociaux pour solidifier les régimes de retraites complémentaires.
- **Taux d'intérêt historiquement bas,** fruit du sérieux budgétaire, au bénéfice de toute l'économie, des contribuables, des entreprises, des ménages.
- **Des engagements européens tenus :** sortie en 2017 de la procédure pour déficit public excessif.

- **Maîtrise de la croissance des dépenses, sans empêcher le financement des priorités** (éducation, emploi et sécurité) : progression de plus de 3,5 % par an de 2000 à 2012, de 1,6 % de 2012 à 2017.

- **À partir de 2015, les impôts ont baissé** notamment pour les classes moyennes, en même temps que le déficit, notamment grâce à la maîtrise des dépenses publiques : plus de 6 Md€ de baisse de l'impôt sur le revenu pour les classes moyennes.

# EUROPE : *un projet collectif réaffirmé, réorienté et renouvelé*

- **400 Md€ d'investissements mobilisés au niveau européen,** par le pacte de croissance et le plan Juncker.
- **Mobilisation pour le maintien de la Grèce dans la zone euro.**
- **Création d'un corps de garde-frontières et garde-côtes** européen.
- **Europe de la Défense :** invocation inédite de la clause d'assistance mutuelle de l'UE en 2015, relance du projet européen de défense dès 2013 et nouvelle impulsion donnée en 2016 : capacité de planification militaire, Fonds défense ; la défense est au cœur de la relance du projet européen en 2017.

- **Préservation d'un budget européen menacé :** +140 % pour les infrastructures, 6 Md€ pour l'insertion des jeunes dans l'emploi.
- **Fin de l'euro cher.**
- **Négociation pour la révision de la directive travailleurs détachés** et lutte contre les fraudes.
- **Promotion d'un salaire minimum dans chaque pays de l'UE** (instauration en Allemagne) et d'un socle européen de droits sociaux.
- **Politique européenne de l'énergie,** mise en œuvre de l'accord de Paris et nouveaux objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre.
- **Mobilisation pour l'avenir de l'Europe spatiale,** avec l'adoption d'un calendrier clair pour l'aboutissement d'Ariane 6.
- **Fin des paradis fiscaux en Europe et lutte contre la fraude et l'optimisation fiscale :** échange automatique d'informations, transparence sur les « tax rulings »…
- **Accord CETA avec le Canada,** bénéfique pour l'UE et la France : accès aux marchés publics, propriété intellectuelle avec la protection de nos indications géographiques, volet industriel…
- **Opposition au TAFTA** et promotion d'une politique commerciale régulée.
- **Solidarité européenne face à la crise des réfugiés :** solidarité avec les pays de première entrée comme la Grèce ou l'Italie, accord avec la Turquie pour l'accueil de réfugiés, organisation de l'accueil au niveau européen, modernisation des conditions d'examen et d'octroi du droit d'asile au sein de l'UE.
- **Instauration du contrôle aux frontières systématique pour l'entrée et la sortie de l'espace Schengen,** y compris pour les ressortissants, afin de mieux détecter et retracer les itinéraires des individus signalés.
- **Adoption du PNR** pour contrôler les déplacements aériens des individus sous surveillance (PNR français opérationnel très prochainement).
- **Adoption de la révision de la directive sur les armes à feu** une interdiction des armes les plus dangereuses et pour une meilleure traçabilité des armes à feu au niveau européen.
- **Lutte contre le financement du terrorisme** au niveau européen.
- **Progrès décisifs vers la mise en place du Parquet européen.**

# AGRICULTURE : *de nouveaux horizons pour dépasser les crises*

- **Développement de l'agro-écologie,** conciliant performances écologique et économique, et de la bioéconomie, économie de la photosynthèse.
- **Réforme de la PAC, plus juste et plus verte :** soutien renforcé aux premiers hectares et aux petites exploitations, verdissement des aides…
- **Baisses de charges d'une ampleur sans précédent : 3,1 Md€** d'allègements supplémentaires pour la filière agricole et agroalimentaire.
- **Progression des cultures bio de 50 % en 5 ans,** la France en 3ème position au sein de l'UE.
- **« Made in France » :** Viandes de France, Fleurs de France, Miel de France… Expérimentation pionnière en UE pour l'étiquetage de l'origine du lait et de la viande dans les plats cuisinés.
- **Retraite minimale à 75 % du SMIC en 2017** pour les exploitants agricoles. Amélioration des petites retraites agricoles : gain individuel moyen de 300 €/an, pour environ 500 000 personnes, en particulier pour les femmes.

- **Réponses aux crises agricoles :** plan de soutien à l'élevage ; lutte contre la grippe aviaire ; incitations européennes à la réduction de la production de lait ; pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles...
- **Simplification administrative :** allègement des procédures pour les élevages, rénovation des normes…
- **Renforcement de la transparence des négociations commerciales,** avec obligation d'expliciter le prix payé au producteur.
- **Lancement de l'initiative internationale « 4 pour 1000 »,** pour renforcer la séquestration du carbone dans les sols, et agir à la fois contre le réchauffement climatique, et pour la fertilisation des sols et la sécurité alimentaire (100 pays partenaires).
- **Interdiction du traitement aérien des cultures** près des lieux sensibles.
- **Préservation des abeilles et plan de développement durable de l'apiculture :** 40 M€ sur 3 ans et soutien européen, interdiction de produits néonicotinoïdes dès 2012 (Cruiser OSR), soutien à la recherche génétique, installation et formation de nouveaux apiculteurs…
- **Baisse engagée des ventes de produits phytosanitaires** en 2015, pour la première fois en 8 ans (-3 %) : création de fermes pilotes, mise en place des certificats d'économie de produits phytosanitaires, mais aussi interdiction d'utilisation dans les espaces verts publics, interdiction de la vente en libre-service dans les jardineries…
- **Baisse de 20 % de l'exposition des animaux aux antibiotiques** (toutes familles) sur les 4 dernières années (2012-2015 inclus).
- **Mobilisation pour le bien-être animal :** création d'un délit de maltraitance en abattoirs, expérimentation de la vidéo en abattoirs, renforcement des effectifs vétérinaires, élaboration de la première stratégie nationale.
- **Soutien à la coopération entre exploitations agricoles** avec la création des GIEE : 400 groupements reconnus, rassemblant 7 500 agriculteurs sur environ 500 000 hectares.
- **Soutien à la filière bois,** en particulier pour soutenir le développement des constructions en bois (bâtiment de grande hauteur…) et la diversification des usages (bois translucide…).
- **Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire,** nouveau programme national de l'alimentation.
- **Loi sur la lutte contre l'accaparement des terres agricoles,** pour la préservation de notre souveraineté agricole, ultime loi du quinquennat.

# FONCTION PUBLIQUE : *respect des agents et modernisation du service rendu*

- **Maîtrise du nombre de fonctionnaires :** +29 500 fonctionnaires d'État en plus en 5 ans, à mettre en regard des recrutements nécessaires dans l'éducation, les forces de l'ordre, la justice ou l'armée.
- **Fin de la RGPP et de la politique de coupes aveugles.**
- **La France, n°1 en Europe et n°4 dans le monde pour l'administration numérique** (ONU). Multiplication des services accessibles en ligne, comme la réédition de permis de conduire.
- **Loi relative à la déontologie** et aux droits et obligations des fonctionnaires : prévention des conflits d'intérêts, protection des lanceurs d'alerte…
- **Féminisation des cadres supérieurs : 33 % de femmes dans les nominations** dès 2015, dépassant l'objectif de 20 % fixé par la loi.

- **Revalorisation des agents les plus modestes dès 2014-2015 :** + 440 € net/an pour 1,6 million de fonctionnaires.
- **Dégel du point d'indice de 1,2 %,** après 6 ans de gel : +282,71 € brut/an pour un infirmier ; +234,03 € brut/an pour une policière.
- **Revalorisation des carrières** depuis le 1er janvier 2016 jusqu'en 2020 : +500 € brut/an pour les catégories C ; +950 €/an pour les B ; +1 900 pour les C (protocole PPCR).
- **Multiplication par 20 du nombre de jeunes apprentis** dans la fonction publique d'État (10 000 en 2017).
- **Suppression du jour de carence,** pour mettre fin à l'injustice qui veut qu'une infirmière à l'hôpital ait à la supporter, contrairement à une infirmière en clinique.
- **Accord historique pour l'égalité professionnelle dans la fonction publique.**
- **Accord national sur la prévention des risques psychosociaux.**
- **Ouverture de la fonction publique** et des écoles de fonctionnaires à de nouveaux publics.
- **Principe de laïcité dans la fonction publique consacré** dans la loi relative à la déontologie des fonctionnaires.
- **Ouverture de nouveaux services numériques en mode « start-up »,** comme mes-aides.gouv.fr, qui permet en quelques clics de connaître les aides sociales auxquelles vous avez droit, ou MPS (Marchés publics simplifiés) qui permet un accès des entreprises à la commande publique plus simple et plus efficace.

# LA JUSTICE *RESTAURÉE*

Fiscalité : des réformes justes . . . . . .27

Santé : un modèle pérennisé,
de nouveaux droits créés . . . . . .29

Handicap : pour une société plus inclusive,
et plus de liberté de choix . . . . . .31

Retraites et vieillissement :
sécuriser l'avenir de chacun . . . . . .33

Logement : une politique pour tous . . . . . .35

Familles, enfance et droits des femmes :
de grandes avancées, en phase avec
les aspirations et les défis d'aujourd'hui. . . . . .37

Territoires et collectivités : une nouvelle
étape de la décentralisation, un engagement
inédit pour la ruralité . . . . . .39

Ville : une mobilisation déterminée pour
l'égalité des chances et la mixité sociale . . . . . .41

Outre-mer : une reconnaissance
de la République, priorité à l'investissement
et à la vie quotidienne. . . . . .43

# FISCALITÉ : *des réformes justes*

- **Baisse de l'impôt sur le revenu de 6 Md€** depuis 2014, pour plus de 12 millions de foyers fiscaux, soit 500 € en moyenne par foyer et par an.
- **Restauration de l'ISF : un rendement historique,** à plus de 5 Md€ par an.
- **Pouvoir d'achat en hausse, comme jamais depuis près de 10 ans,** de 1,6 % en 2015 et 1,9 % en 2016, notamment grâce aux baisses d'impôt et au renforcement des prestations sociales.
- **Baisse des inégalités dès 2013, comme jamais depuis 1996,** effaçant en 1 an la hausse constatée sous le précédent quinquennat, tout en soutenant les revenus des plus modestes ; l'ensemble des mesures sociales et fiscales aura renforcé le pouvoir d'achat des 10 % les plus modestes de 5 % en 5 ans.
- **Réforme du prélèvement à la source,** auparavant toujours mise à l'étude, mais jamais mise en œuvre.

- **Baisse de la CSG pour les retraités modestes,** au bénéfice de 550 000 ménages.
- **Soutien aux services à la personne :** exonération de cotisation de 2 €/h employée pour les particuliers employeurs ; transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt (1 Md€ / an en faveur des particuliers-employeurs non ou peu imposables)…
- **Plafonnement des niches fiscales à 10 000 €.**
- **Création d'une nouvelle tranche d'imposition à 45 %** pour les hauts revenus, contribution exceptionnelle sur la fortune en 2012 sous la forme d'un supplément d'ISF (2,3 Md€), suppression des allégements de droit de succession (200 M€).
- **Alignement de la fiscalité du capital** sur la fiscalité du travail.
- **Réforme de l'APL,** en faveur des plus modestes pour une plus grande justice sociale : dégressivité en cas de loyers excessifs, suppression pour les étudiants dont les parents acquittent l'ISF, prise en compte du patrimoine dans le calcul de l'aide.
- **Plus de 70 mesures contre la fraude et l'optimisation fiscale :** une politique qui, avec celles de l'Inde ou du Brésil, est d'après l'OCDE l'une des plus fermes au monde, saluée par ailleurs par des ONG telles le CCFD, Oxfam France, Transparency international ou le Secours Catholique – Caritas France. Des recettes en hausse de 20 %, pour financer les baisses d'impôt des Français.

# SANTÉ :
## *un modèle pérennisé, de nouveaux droits créés*

- **Préservation du modèle social, en particulier du système de santé :** plus de 16 Md€ d'économies pour l'assurance maladie sur 2013/2017, notamment grâce à la baisse des coûts des médicaments, à la maîtrise médicalisée des dépenses et au virage ambulatoire.
- **Progression du budget des hôpitaux de 10 Md€ et création de 31 000 postes de soignants à l'hôpital depuis 2012,** dont 26 000 infirmières.
- **Baisse constante des frais de santé restant à la charge des patients,** de 9,3 % en 2012 à 8,4 % en 2016. Des résultats notamment obtenus par l'absence de tout déremboursement et de toute nouvelle franchise depuis 2012.
- **Mise en place du tiers-payant,** généralisé au 30 novembre 2017, à l'image de ce qui se pratique dans la plupart des systèmes de santé européens.
- **Amélioration engagée de l'accès aux soins dentaires,** avec une baisse du reste à charge, qui pourra être **divisé par** 2 d'ici 2020 pour certains actes.
- **Paquet neutre** et mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre le tabagisme, pour faire de la génération qui vient la première génération sans tabac.

- **Protection maladie universelle,** pour éviter la rupture des droits des assurés, notamment en cas de divorce ou de déménagement.
- **Complémentaire santé pour tous,** bénéficiant à plus de 1 million de salariés du secteur privé qui n'étaient pas couverts.
- **Accès à la CMU–C et à l'ACS élargi,** ouverte à plus de 1 million de personnes supplémentaires.
- **Création de contrats de complémentaire santé responsables,** afin de mieux couvrir les dépenses de tous et éviter l'escalade des tarifs pratiqués.
- **Extension du bénéfice des tarifs sociaux pour les lunettes, les prothèses auditives et les soins dentaires** à 1 million de foyers supplémentaires.
- **Lutte contre la désertification médicale,** notamment par l'incitation des jeunes professionnels, avec 1800 contrats d'engagement de service public passés avec des étudiants et 650 statuts de praticien territorial garantissant un revenu minimal sur les premières années d'exercice.
- **1 200 maisons de santé,** soit 5 fois plus qu'en 2012.
- **Accès aux soins d'urgence en 30 minutes maximum garanti à chaque Français.**
- **Création des groupements hospitaliers de territoire,** pour rendre obligatoire les coopérations entre hôpitaux et renforcer l'égalité des Français en matière d'accès à des soins de qualité.
- **Encadrement des dépassements d'honoraires.**
- **Augmentation de 11 % du *numerus clausus*** élargissant l'accès à la 2ème année de médecine.
- **Revalorisation des gardes pour les internes de 50 %.**
- **Loi sur la fin de vie :** droit à la sédation profonde et continue et généralisation des directives anticipées, expression de la volonté de la personne qui s'impose aux médecins.
- **Droit à l'oubli** pour les personnes guéries d'un cancer, renforcé les enfants, dans le cadre du Plan cancer (2014-2019).
- **Fin de l'exclusion du don du sang pour les homosexuels** depuis 2016.
- **Remboursement à 100 % du traitement contre l'hépatite C ;** création d'un fond pour le financement de l'innovation, pour garantir un accès à tous aux médicaments les plus innovants.
- **Fin du « tout financement à l'activité »** et instauration d'un modèle de financement pour les hôpitaux de proximité et attribution d'un financement spécifique aux hôpitaux isolés.
- **Rétablissement de la notion de service public hospitalier** et fin de la convergence tarifaire public-privé.
- **Convergence des formations paramédicales vers les standards universitaires.**
- **Expérimentation de la vente de médicaments à l'unité.**
- **Expérimentation d'une première salle de consommation de drogues** à moindre risque pour une durée de 6 ans.
- **Mobilisation pour un meilleur accompagnement des adolescents et jeunes adultes en souffrance psychique** (plan bien-être & santé des jeunes).

## Zoom : Affaires sociales

***Hausse du RSA de 10 % en 5 ans,*** *et revalorisation des minima sociaux.*

# HANDICAP : *pour une société plus inclusive, et plus de liberté de choix*

- **Progression de l'accessibilité des lieux publics :** 384 000 établissements recevant du public sont accessibles (contre 300 000 en 2002) et plus de 593 000 établissements (commerces, mairies, salles de spectacles) ont programmé des travaux.
- **Progression de 33 % des enfants handicapés scolarisés,** par rapport à la rentrée 2011, dans les écoles et établissements publics et privés sous contrat (soit 280 000 enfants) ; pérennisation et professionnalisation des postes d'accompagnement des élèves en situation de handicap.
- **Progression du taux d'emploi des travailleurs handicapés :** + 5,2 % dans la fonction publique et + 3,3 % dans le secteur privé, près de 50 000 travailleurs handicapés en emploi supplémentaires.

- **3ème Plan autisme 2013-2017,** doté d'un budget de 205 M € : 4 000 places créées dans les établissements médico-sociaux, développement de nouveaux modes d'accompagnement…
- **Mise en place du dispositif « emploi accompagné »** visant à apporter un soutien au salarié et à l'employeur afin de favoriser l'insertion durable sur le marché du travail.
- **23 737 nouvelles places en établissements et services médico-sociaux** pour enfants et adultes en situation de handicap depuis 2012.
- **Réforme de l'orientation des personnes vers les établissements et services médico-sociaux** pour ne laisser personne seule face à l'absence de places.
- **Simplification des démarches :** allongement de la durée d'attribution maximale, possibilité de continuer à percevoir l'AAH1 après 60 ans sans demander le minimum vieillesse…
- **Création de la « carte mobilité Inclusion »,** document unique, sécurisé, modernisé qui remplace les cartes de priorité, d'invalidité et de stationnement.
- **Accessibilité numérique :** obligation de mise en accessibilité aux personnes aveugles et malvoyantes des sites Internet des organismes publics et des plus grandes entreprises…

# RETRAITES ET VIEILLISSEMENT : *sécuriser l'avenir de chacun*

- **Retour à l'équilibre du régime général des retraites,** dès 2015, excédentaire aujourd'hui (+ 0,9 Md€ en 2016).
- **650 000 bénéficiaires de la retraite à 60 ans** en 5 ans, grâce au décret pris dès 2012 et permettant le départ en retraite dès 60 ans pour ceux ayant commencé à travailler tôt et ayant toutes leurs annuités.
- **Déjà 500 000 bénéficiaires du nouveau compte pénibilité,** revendication sociale portée depuis près de 15 ans.
- **Réforme de la dépendance,** promise depuis 10 ans, pour permettre à chacun de vieillir chez soi le plus longtemps possible.

- **Pérennisation durable du système de retraite,** notamment grâce à un allongement de la durée de cotisation tenant compte de l'allongement de la durée de vie.
- **Nouveaux droits à la retraite** par une meilleure valorisation des petits temps partiels, des périodes de congés maternité ou d'alternance…
- **Minimum vieillesse revalorisé à plus de 800 € par mois,** bénéficiant à 500 000 retraités.
- **Création d'un compte personnel retraite unique,** pour permettre à chacun de connaître ses droits à la retraite, le montant de ses pensions, la date de son départ à taux plein…
- **Droit à la retraite progressive** pour les salariés qui ont plusieurs employeurs.
- **Fusion des régimes de retraite des artisans et commerçants.**
- **Revalorisation de l'APA :** +1/h par semaine pour les moins dépendants, +1/h par jour pour les plus dépendants, baisse du reste à charge jusqu'à 80 %, pour une économie moyenne de 400 € par an.
- **Création d'un droit au répit,** pour permettre aux proches aidants une personne dépendante de « souffler » une semaine par an.
- **Transparence de l'information sur les prix des maisons de retraite** grâce à un portail internet.
- **Création de 100 000 logements adaptés** aux personnes âgées en 5 ans.

# LOGEMENT : *une politique pour tous*

- **Forte reprise de la construction :** plus de 450 000 logements autorisés sur 2016, soit +14 % par rapport à 2015.
- **Dispositif d'investissement Pinel,** crédit d'impôt transition énergétique, aide aux maires bâtisseurs, TVA à taux réduit pour les constructions dans le périmètre des quartiers politiques de la ville…
- **Soutien à l'accession à la propriété,** notamment par le renforcement du prêt à taux zéro : 90 % des ménages éligibles et un soutien allant jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros pour les bénéficiaires, pour construire plus grand ou rembourser moins cher.
- **Encadrement des loyers,** à Paris et dans son agglomération, ainsi qu'à Lille. Plafonnement de la hausse des loyers à la relocation dans 38 agglomérations françaises. Encadrement des frais d'agence pour la location, allant jusqu'à être divisés par 2 à Paris.
- **Financement de plus de 550 000 nouveaux logements sociaux** depuis 2012.

- **Renforcement de la loi SRU :** augmentation de 20 à 25 % de la part de logements sociaux obligatoire en zone dense, pénalités multipliées par 5 pour non-respect de la loi SRU, publication de la liste des communes carencées, renforcement du rôle du préfet.
- **Augmentation des logements sociaux pour les ménages les plus modestes et de leur proportion dans les attributions de logement social :** 25 % des attributions réalisées hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville devront désormais bénéficier à des ménages appartenant aux 25 % des ménages les plus pauvres, alors que la proportion actuelle n'est que de 19 % des attributions…
- **Soutien au logement abordable :** nouveau dispositif fiscal permettant aux propriétaires louant un logement à un niveau de loyer abordable pour des ménages modestes de bénéficier d'une déduction de 15 à 85 % sur leurs revenus locatifs.
- **Libération de foncier public en dessous des prix du marché :** 401 cessions pour 41 205 logements, dont plus de 18 000 logements sociaux, depuis 2012.
- **Mesures de simplification** dans la construction, l'urbanisme et les transactions immobilières pour réduire les délais et les coûts.
- **Réforme historique des rapports locatifs,** pour réguler les marchés immobiliers, encadrer les pratiques abusives et développer la transparence (contrat type de location, contrat type de syndic, code de déontologie des professionnels, etc.)
- **Réforme d'Action logement (ex « 1 % ») :** pour moderniser la collecte de la participation des entreprises et la réalisation de logements au profit des 14 millions de salariés des plus de 100 000 sociétés concernées.
- **Caution « Visale » pour les jeunes locataires,** étudiants, salariés ou précaires de moins de 30 ans dans le parc privé immobilier.
- **Places d'hébergement d'urgence en augmentation de plus de 50 % en 5 ans,** pour dépasser les 125 000 places.

# FAMILLES, ENFANCE ET DROITS DES FEMMES : *de grandes avancées, en phase avec les aspirations et les défis d'aujourd'hui*

- **Instauration du mariage pour tous : 33 000 mariages** entre 2013 et 2016.
- **Création de 70 000 places en crèche** nettes en 5 ans.
- **Passage de la France du 57ème au 17ème rang mondial en matière d'égalité femmes-hommes** (selon l'étude annuelle du Forum économique mondial).

- **Doublement du budget alloué aux droit des femmes** sur le quinquennat.
- **Amélioration des aides pour les familles monoparentales, les familles modestes et en situation de pauvreté :** + 25 % pour l'allocation de rentrée scolaire dès 2012, + 25 % pour l'allocation de soutien familial, + 50 % pour les prestations aux familles nombreuses modestes en 5 ans, création d'une allocation complétant les pensions alimentaires de faible montant.
- **Création de la Garantie des impayés de pension alimentaire** et d'une agence de recouvrement des impayés.
- **Instauration d'une politique familiale progressive,** alors qu'elle était jusqu'ici largement régressive au regard des revenus.
- **Réforme du congé parental,** pour encourager un partage plus équilibré des tâches entre pères et mères, et éviter un trop long retrait des femmes du marché du travail.
- **Amélioration des congés maternité et paternité pour les médecins :** de 2 000 à 3000 € / mois pendant 3 mois selon les secteurs pour environ 15 000 femmes (en plus de l'allocation forfaitaire), et de 700 à 1 100 € selon les secteurs pour les congés paternité.
- **Autorisation d'absence pour le salarié dont la conjointe est enceinte** pour assister aux 3 examens médicaux obligatoires de suivi de la grossesse.
- **Soutien au développement des maisons d'assistants maternels** et amélioration de la qualité de l'accueil des jeunes enfants avec un premier texte-cadre national et une charte dédiée.
- **Plans d'action pour la mixité des métiers :** campagne nationale de communication, l'écart de taux d'emploi et de salaire diminue plus vite que dans le reste de l'UE.
- **Obligation de représentation équilibrée aux élections professionnelles** entre les femmes et les hommes.
- **Soutien à l'entreprenariat des femmes,** montée en puissance du Fonds de Garantie à l'initiative des femmes, le nombre de femmes entrepreneures est passé de 38 000 à 82 000.
- **Remboursement à 100 % de l'IVG, pour répondre à une revendication de 30 ans, datant de la loi Veil.** Accès gratuit à la contraception pour les mineures de 15 à 18 ans, gratuité de la pilule du lendemain à l'université, premier site officiel ivg.gouv.fr contre la désinformation, extension du délit d'entrave à l'IVG aux sites internet…
- **Meilleure protection contre les violences :** téléphones « grand danger » généralisés, 50 000 femmes accueillies chaque année au 39 19 le numéro national, 1 500 places d'hébergement dédiées.
- **Protection de l'enfance :** loi relative à la protection de l'enfance pour améliorer la prévention et le repérage des enfants en danger.
- **Loi contre le harcèlement sexuel,** première loi du quinquennat ; premier plan de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports.
- **Loi relative à la lutte contre le système prostitutionnel :** suppression du délit de racolage, interdiction de l'achat d'acte sexuel (plus de 800 contraventions début 2017).
- **Premier plan d'action national contre la traite des êtres humains.**

# TERRITOIRES ET COLLECTIVITÉS : *une nouvelle étape de la décentralisation, un engagement inédit pour la ruralité*

- **Fusion des régions,** et renforcement de leurs compétences : une réforme nécessaire, pour 13 régions de taille européenne aux compétences renforcées.
- **Création de 3 « grandes métropoles », Paris, Lyon et Marseille,** et de 19 métropoles qui maillent le territoire et tirent le développement de la France.
- **Montée en puissance des intercommunalités,** avec un passage de 2062 EPCI en 2016 à 1266 au 1er janvier 2017, pour mieux correspondre aux bassins de vie.
- **Soutien prioritaire à l'investissement local :** 14 Md€ dans les contrats de plan État-Région (2015-2020), un fonds de soutien de 1,2 Md€ en 2017 pour des projets, notamment dans les territoires ruraux et les villes petites et moyennes, un soutien aux territoires innovants.
- **Création des contrats de ruralité,** équivalent des contrats de ville, et des pactes métropolitains, pour accompagner les stratégies de développement des territoires dans une logique partenariale.

- **Clarification des compétences** des départements et des régions.
- **Fusion de communes :** 517 nouvelles communes ont été créés grâce à la fusion de plus de 1700 communes, regroupant une population totale de 1,8 M d'habitants ; 35 500 communes aujourd'hui.
- **Création de la Collectivité de Corse :** nouvelle entité, issue de la Collectivité territoriale de Corse et des départements actuels, au service d'une organisation rationalisée et adaptée à un territoire de 300 000 habitants.
- **Statut de Paris :** création d'une collectivité à statut particulier, fusionnant commune et département ; nouvelle étape de décentralisation.
- **Renforcement de la péréquation pour soutenir les communes les plus** défavorisées, rurales comme urbaines, avec des enveloppes en hausse de 60 % en 5 ans ; les communes rurales ont moins contribué que les communes les plus peuplées au rétablissement de nos comptes, et les collectivités les plus fragiles 8 fois moins que les communes riches.
- **300 M€ pour la revitalisation des bourgs-centres.**
- **Soutien à la sortie des emprunts toxiques de 700 collectivités** grâce à la création d'un fonds d'aide, création de l'Agence France Locale pour assurer aux collectivités un accès au crédit stable et sécurisé.
- **Création de 1 200 maisons de services publics,** équivalent des 1200 maisons de santé.
- **Maintien de la présence postale dans les territoires :** 17 000 points de contacts préservés et augmentation de 4 M€ du fonds de péréquation territoriale.
- **Résorption des zones blanches de téléphonie mobile,** couverture intégrale du territoire en Très Haut Débit en 2022.
- **Conventions « Éducation ruralité » :** 23 départements se sont déjà engagés à favoriser un certain nombre de regroupements ou d'initiatives pédagogiques, et l'État à maintenir le nombre de postes pendant 3 ans.
- **Soutien financier pour le maintien des stations-service indépendantes,** installation de bornes de recharge électrique tous les 50 km, création de 100 plateformes de mobilité dans les bourg-centres…

## Zoom : Transports

***Relance des projets Lyon-Turin, enfin engagé, et du Canal Seine Nord-Europe.***

***Réforme ferroviaire : programmation de 10 ans d'investissements sans précédent*** *de rénovation du réseau, création d'un groupe intégré, avec un cadre social harmonisé.*

***Plans de relance autoroutiers : + 4,2 Mds € d'investissements,*** *une meilleure régulation des concessions autoroutières grâce à une autorité indépendante, plafonnement des profits des sociétés.*

***6,7 Mds € pour les transports dans les Contrats de Plan État-région.***

***Ouverture des lignes d'autocars,*** *pour des transports accessibles à tous - plus de 3,8 millions de passagers transportés fin 2016, création de 1500 emplois directs.*

***Régulation du secteur des Taxi – VTC,*** *par des mesures de modernisation et d'organisation du secteur : définition d'un cadre juridique pour le secteur VTC, obligations précises pour les plateformes de réservation (vérification permis de conduire, carte professionnelles…), sanctions pénales en cas d'infraction, obligation d'accepter le paiement par carte bancaire pour les taxis, mise en place du forfait pour les aéroports parisiens…*

***Relance et financement du Grand Paris au bénéfice des transports du quotidien :*** *200 km de lignes supplémentaires et 72 nouvelles gares, 5 Mds € de l'État et la Région d'ici 2020, extension du RER E à l'ouest pour désaturer le RER A (projet de 3,5 Md€).*

***Relance du projet CDG Express,*** *pour relier rapidement l'aéroport Charles-de-Gaulle à Paris.*

***Sauvetage de la SNCM, au bénéfice de la continuité territoriale entre la Corse et le continent :*** *développement de l'activité économique et 900 emplois sauvés.*

***Mobilisation pour une concurrence loyale dans le secteur du transport routier :*** *décret d'application des règles du détachement depuis juillet 2016 (SMIC, conditions d'hébergement)…*

# VILLE : *une mobilisation déterminée pour l'égalité des chances et la mixité sociale*

- **Le taux de chômage a reculé de 2,9 % dans les quartiers prioritaires fin 2016,** contre 1,9 % dans l'ensemble du territoire.
- **Nouveau programme de renouvellement urbain,** avec 6 Md€ de crédits et un effet de levier permettant d'atteindre 25 Md€ de travaux.
- **Création de la Grande école du numérique et de l'Agence France Entrepreneur** pour accompagner les créateurs d'entreprises dans les quartiers populaires.
- **Permis de conduire : délai entre 2 passages divisé par 2 en Seine-Saint-Denis.**

- **Nouvelle géographie de la politique de la ville,** pour cibler les 1 500 quartiers les plus en difficulté , à partir du seul critère du revenu des habitants.
- **435 nouveaux contrats de ville 2014-2020,** pour mobiliser et mieux articuler les politiques de l'État (emploi et développement économique, éducation, santé, culture, sécurité) et des collectivités territoriales partenaires.
- **Soutien aux communes concentrant les populations les plus pauvres :** forte progression de la dotation de solidarité urbaine (+50 %) et de la dotation politique de la ville (+50 % en 2017).
- **Installation de 1 100 conseils citoyens pour construire la politique de la ville avec les habitants.** Ils participent aux côtés de l'État et des élus, à l'élaboration et à la mise en œuvre des contrats de ville et des projets de rénovation urbaine. Ils bénéficient d'un droit d'interpellation qui permettra de modifier le contrat de la ville afin de mieux répondre aux besoins des citoyens.
- **Des crédits restaurés au bénéfice des associations « politique de la ville » :** 200 M€ et des moyens renforcés en médiation sociale (4000 adultes-relais).
- **99 % des établissements intégrant un REP+** sont situés dans ou à proximité d'un quartier prioritaire.
- **Un plan spécifique de recrutement dans l'Education nationale en Seine-Saint-Denis.**
- **Les quartiers populaires premiers bénéficiaires de la scolarisation à 2 ans et de l'initiative « plus de maîtres que de classes ».**
- **77 Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP) créées sur 80** sont situées dans un quartier de la politique de la ville.
- **16 % des jeunes embauchés en emplois d'avenir, et plus de 20 % des bénéficiaires de la Garantie jeunes** proviennent des quartiers ciblés par la politique de la ville.
- **Les moyens de Pôle emploi ont été augmentés** en faveur des agences les plus proches des quartiers et l'offre de service de Pôle emploi y a été renforcée.
- **3 comités interministériels pour l'égalité et la citoyenneté ont débouchés sur des mesures concrètes :** création de 35 000 contrats starters dont 25 % pour les jeunes des quartiers, développement des centres et maisons de santé, ouverture de la Fonction publique et des écoles de fonctionnaires à de nouveaux publics…
- **Chartes « Entreprises et Quartiers » :** 65 entreprises françaises engagées pour l'emploi et le développement économique au bénéfice de 150 000 jeunes des quartiers.

# OUTRE-MER : *une reconnaissance de la République, priorité à l'investissement et à la vie quotidienne*

- **Reconnaissance de la pluralité des Outre-mer,** avec la création d'un ministère des Outre-mer dès 2012 rattaché au Premier ministre. Pour la première fois, visite du président de la République dans tous les territoires des Outre-mer.
- **CICE renforcé pour les Outre-mer, porté à 7,5 % en 2015 puis à 9 % en 2016** de la masse salariale brute des entreprises contre 6 % dans l'Hexagone.
- **Lutte contre la vie chère : baisse de prix d'environ 12 %** sur un panier d'une centaine d'articles de grande consommation, grâce à des boucliers « qualité-prix » négociés chaque année entre le préfet et les distributeurs ; convergence des tarifs bancaires ; suppression des frais d'itinérance ; baisse des tarifs de fret maritime.

- **Loi égalité réelle Outre-mer :** expérimentation d'un « Small business act » ultramarin ; aide aux échanges scolaires ; achèvement de la convergence sociale entre les DOM et la métropole (alignement des taux et du plafond du complément familial) ; extension de l'aide au voyage pour les obsèques afin de renforcer la continuité territoriale…
- **Création d'une cité des Outre-mer** en Ile-de-France, au parc de la Villette, pour mettre en valeur l'histoire, la mémoire et la culture des Outre-mer.
- **Ouverture du mémorial ACTe consacré l'esclavage,** en Guadeloupe. Véritable enjeu de mémoire, ce mémorial a vocation à prévenir les fléaux qui menacent et notamment le racisme.
- **Plus de 30 Md€ d'investissements en Outre-mer de la part de l'État depuis 2012,** et progression continue du budget Outre-mer depuis 2012.
- **Majoration du Crédit d'impôt recherche dans les DOM** pour atteindre 50 % des dépenses de R&D contre 30 % dans l'Hexagone.
- **Exonération partielle des cotisations sociales pendant 24 mois pour tout créateur d'entreprise** en Guyane, à la Réunion, en Guadeloupe, en Martinique dans le cadre de la loi du 14 octobre 2015.
- **Consolidation du passeport mobilité,** qui permet la prise en charge d'un billet d'avion aller/retour par an pour les étudiants des Outre-mer inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Hexagone.
- **Plan logement Outre-mer :** lutte contre l'habitat indigne (près de 250 M€) ; parcours résidentiel.
- **10 % des emplois d'avenir attribués aux Outre-mer.**
- **Interdiction de taux de sucre supérieurs dans les produits alimentaires distribués en Outre-mer,** pour s'aligner sur les taux pratiqués dans l'Hexagone.
- **Départementalisation de l'île de Mayotte** depuis le 1er janvier 2014 et accession au statut européen de région ultrapériphérique lui permettant de bénéficier de l'ensemble des instruments de l'UE notamment des fonds européens.
- **Mise en œuvre du plan « Eau ».**

# LA JEUNESSE *RESPECTÉE, ACCOMPAGNÉE, ENCOURAGÉE*

Éducation : la refondation de l'école de la République . . . . . .47

Enseignement supérieur et recherche : mobilisation pour l'excellence universitaire et soutien à la vie étudiante . . . . . .49

Engagement : pour une culture de l'engagement dès le plus jeune âge . . . . . .51

Environnement : la transition écologique engagée . . . . . .53

Culture : soutien à l'indépendance, à la créativité et à la démocratisation culturelle . .55

Sport : un levier de cohésion sociale et de fierté nationale . . . . . .57

# ÉDUCATION : *la refondation de l'école de la République*

- **L'Éducation nationale est redevenue le 1er budget de la France depuis 2015, devant la dette :** près de 69 Md€ en 2017, +7,7 Md€ en 5 ans (92,5 Md€ et +9,1 Md€ sur 5 ans avec l'enseignement supérieur).
- **60 000 postes créés à la rentrée 2017, et fin des fermetures de classe massives à chaque rentrée :** 1 poste créé pour 3 élèves supplémentaires dans le 1er degré sur la période 2012-2017, 11 662 postes créés pour la seule rentrée 2017.
- **Restauration de la formation initiale des enseignants :** création des ESPE, 65 000 élèves aujourd'hui en formation.

- **Réforme des programmes** de la scolarité obligatoire, inédite par sa cohérence, de la maternelle à la 3ème.
- **Réforme du collège :** renforcement des savoirs fondamentaux, LV2 pour tous dès la 5ème, enseignement pratiques interdisciplinaires et renouvellement des pratiques pédagogiques, accompagnement personnalisé renforcé, enrichissement du diplôme du brevet...
- **Réforme des rythmes scolaires :** une 5ème matinée de classe pour la continuité des apprentissages ; activités scolaires pour l'épanouissement des élèves ; fonds de soutien pérennisé pour le financement des activités périscolaires par les collectivités.
- **Réforme de l'éducation prioritaire,** avec 350 M€ supplémentaires pour 1 095 REP, leurs élèves et leurs professeurs. Multiplication par 5 des classes maternelles pour l'accueil des enfants de 2 ans en éducation prioritaire depuis 2012, et taux de scolarisation de près de 21 %, dont 50 % dans 2 académies. Augmentation des primes pour les enseignants, jusqu'à un doublement en REP+ (2300 €).
- **Dispositif « meilleurs bacheliers »** pour donner accès aux filières sélectives du supérieur au 10 % des meilleurs bacheliers de chaque lycée ; « parcours d'excellence » dans les collèges REP+ pour une insertion professionnelle réussie.
- **Valorisation de la réussite en voie professionnelle :** 500 nouvelles formations professionnelles à la rentrée 2017 sur des métiers d'avenir ; 77 campus des métiers et des qualifications.
- **330 pôles de stages pour accompagner les jeunes de 3ème ou du lycée professionnel** à trouver des stages de qualité et lutter contre les discriminations.
- **Places supplémentaires dans l'enseignement supérieur pour les bacheliers professionnels et technologiques :** 10 000 places de BTS créées d'ici 2021 (plus de 2 000 à la rentrée 2017).
- **Baisse du décrochage scolaire, de 140 000 décrocheurs en 2011 à 98 000 en 2016.** Objectif 80 000 en 2017. En 4 ans, 126 000 jeunes de 18 à 24 ans rattrapés par le système scolaire.
- **Renforcement de la mixité sociale et lutte contre la pauvreté à l'école :** expérimentation de secteurs multi-collèges dans 46 départements ; + 85 % pour les fonds sociaux depuis 2012 ; +10 % pour les bourses aux lycéens ; +25 % pour les bourses aux collégiens.
- **Mobilisation pour les valeurs de la République :** instauration d'un enseignement moral et civique, du CP à la terminale, charte et livret de la laïcité, éducation aux médias et à l'information, parcours citoyen, création de la réserve citoyenne, 10 000 services civiques à l'école.
- **Plan numérique à l'école :** 1 Md€ d'investissement sur 3 ans, 200 000 collégiens déjà équipés en matériel, 600 000 d'ici la rentrée 2017, 50 M€ pour le développement des écoles numériques rurales.
- **Baisse du harcèlement scolaire au collège, significative pour la 1ère fois depuis 20 ans :** -15 % au collège entre 2010 et 2014 (numéro vert, campagnes de communication, journée nationale).
- **Sécurité à l'école : 50 M€ mobilisés** pour les travaux urgents de sécurisation des écoles, collèges et lycées.
- **Loi « Villefontaine »,** pour lutter contre la pédophilie et les atteintes pédopornographiques (systématisation des échanges école-justice, passage en revue des casiers des personnels scolaires).
- **Amélioration des carrières des enseignants :** attribution aux enseignants du 1er degré de l'indemnité de suivi des élèves, à hauteur de 1 200€/an, un niveau équivalent au 2nd degré. A partir de 2020, un enseignant certifié, déroulant une carrière complète, gagnera au total 23 000 € de plus qu'actuellement.
- **Statut du parent délégué,** pour faciliter la relation Ecole-Familles.

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : *mobilisation pour l'excellence universitaire et soutien à la vie étudiante*

- **1,2 Md€ de crédits supplémentaires en 5 ans** pour l'enseignement supérieur et la recherche.
- **Une gouvernance des universités plus démocratique et plus collégiale :** Conseil académique, Conseil d'administration, droit de vote pour les personnalités extérieures.
- **+ 40 % pour le budget du programme Erasmus** 2014-2020 et ouverture aux filières professionnelles ; la France est devenue le 1er pays d'envoi d'étudiants Erasmus avec près de 40 000 mobilités par an.
- **Plus d'un étudiant sur 3 est désormais boursier (35 %), et près d'un demi-milliard supplémentaire mobilisé pour les bourses étudiantes :** 3 nouveaux échelons de bourses pour les étudiants issus des classes moyennes, renforcement des bourses pour les étudiants les plus modestes, création d'allocations pour les étudiants en situation d'autonomie avérée, indexation des bourses sur l'inflation, financement du 10ème mois de bourse…

- **Création de pôles de niveau mondial,** avec l'appel à projet IDEX et I-SITE du programme d'investissements d'avenir, 25 regroupements (COMUE) pour renforcer les synergies entre les acteurs.
- **Développement d'une vraie stratégie nationale de la recherche** (SNR).
- **Encouragement du transfert de la recherche et de la création d'entreprises :** statut étudiant entrepreneur, pôle PEPITE…
- **Simplification des intitulés de master et de licence,** pour donner plus de lisibilité et de valeur aux diplômes.
- **Réforme historique du master :** recrutement des étudiants à l'entrée en M1 et droit à la poursuite des études pour chaque diplômé de licence.
- **Soutien au développement des cours en ligne,** dits MOOCs
- **Autorisation des enseignements en langue étrangère.**
- **Droit à l'année de césure pour les étudiants.**
- **Construction de 42 600 nouveaux logements sociaux étudiants** atteinte d'ici fin 2017 ; plus de 10 000 étudiants bénéficiaires de la Caution locative étudiante (Clé) en 2016.
- **Augmentation 27 % pour l'indemnité de stage minimale** (passée de 436 à 554 €).
- **100 000 étudiants salariés bénéficiaires de la prime d'activité** en 2016.
- **Création de l'aide à la recherche du premier emploi (ARPE),** pour accompagner financièrement la période d'insertion professionnelle : 126 000 étudiants potentiellement bénéficiaires.

# ENGAGEMENT : *pour une culture de l'engagement dès le plus jeune âge*

- **Politique de l'engagement structurée autour du service civique :** 200 000 jeunes passés par le Service civique de 2010 à 2016, objectif de 350 000 jeunes engagés par an à partir de 2018, grâce à un budget de 390 M€ en 2016.
- **Reconnaissance et facilitation de l'engagement dans les études supérieures :** crédits d'enseignement pour reconnaître les compétences acquises lors d'un engagement citoyen, possibilité d'aménager les études de l'étudiant pour concilier formation, engagement ou une activité professionnelle.
- **Possibilité dès l'âge de 16 ans de créer et gérer son association** sans autorisation parentale.
- **Création du label « La France s'engage »**, qui récompense les projets les plus innovants au service de la société, et ayant vocation à être pérennisé par une Fondation. Depuis 2014, 38 M€ ont été mobilisés et 3 millions de bénéficiaires ont été touchés par les 93 projets lauréats, sélectionnés parmi plus de 4000 candidatures. 30 lauréats sont sélectionnés chaque année.

- **Création de la réserve civique,** pour tout citoyen au bénéfice d'une institution.
- **Création d'un congé engagement :** possibilité de prendre un congé non rémunéré de 6 jours, pour que des bénévoles puissent consacrer du temps à leur association ou leur conseil citoyen.
- **Création des conseils de jeunes** dans les collectivités territoriales, pour que les jeunes de moins de 30 ans fassent entendre leur voix.
- **Création du label « La France s'engage »**, qui récompense les projets les plus innovants au service de la société. Depuis 2014, plus de 3600 candidatures ont été reçues, parmi lesquelles 93 lauréats ont bénéficié d'une aide financière de plus de 38 millions d'euros. 30 lauréats sont sélectionnés chaque année.
- **Expérimentation en métropole du Service Militaire Volontaire** (35 M€ sur 2 ans), pour favoriser l'insertion insertion sociale et professionnelle : contrat d'engagement volontaire de 6 à 12 mois pour les 18-25 ans, avec ou sans diplôme ; formation militaire élémentaire, remise à niveau scolaire, formation aux premiers secours, possibilité de passer son permis de conduire et formation professionnelle ; 7 centres ouverts en 2017 ; le taux dans l'emploi des premiers stagiaires atteint 70 %.

# ENVIRONNEMENT : *la transition écologique engagée*

- **Accord de Paris sur le Climat,** universel et juridiquement contraignant, entré en vigueur en moins d'un an.
- **La France exemplaire, avec la loi transition énergétique** et la stratégie nationale bas carbone : 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, 75 % de réduction des émissions d'ici 2050, 32 % d'énergies renouvelables en 2030…
- **Baisse des émissions de gaz à effet de serre,** jusqu'à -6 % sur la seule année 2014, de plus de 16 % sur la période 1990-2014.

- **Renforcement du crédit d'impôt transition énergétique** pour accélérer les travaux de rénovation énergétique, cumul avec l'éco-prêt à taux zéro sans condition de ressources.
- **Prime de 10 000 €** pour le remplacement d'une vieille voiture diesel par un nouveau véhicule électrique, 1 000 € pour les véhicules électriques deux et trois-roues, 200 € pour les vélos électriques…
- **29 000 points de recharge pour les véhicules électriques** financés par les aides de l'État ; usage du vélo encouragé pour les trajets domicile-travail (réduction d'impôt pour les entreprises et indemnité kilométrique pour les salariés).
- **6 millions de certificats « Crit'air »** déjà distribués : pour identifier les véhicules selon leur degré de pollution et mettre en place de mesures efficaces de restriction de la circulation pour réduire la pollution de l'air.
- **Création de la contribution « climat énergie »** sur les émissions carbone des énergies fossiles.
- **Rapprochement de la fiscalité essence/diesel.**
- **Interdiction des sacs plastiques à usage unique.**
- **Création du délit d'obsolescence programmée.**
- **Expérimentation du chèque énergie** pour les ménages précaires : 173 000 bénéficiaires en 2016 ; 700 M€ supplémentaires pour les ménages en situation de précarité sur 2016-2017 avec la création des Certificats d'économie d'énergie.
- **Réforme des tarifs de l'électricité et du gaz** au bénéfice des consommateurs, avec jusqu'à 170 €/an d'économies pour un ménage chauffé au gaz.
- **Augmentation de la production d'énergie renouvelable,** de 23 % en 2015, avec 1 000 MW de nouvelles capacités éoliennes et 900 MW de nouvelles capacités solaires.
- **Plafonnement de la capacité de production d'électricité d'origine nucléaire.** L'ouverture de Flamanville est conditionnée par la fermeture de Fessenheim, actée par le conseil d'administration d'EDF.
- **Lancement de la première obligation verte souveraine** pour financer des politiques en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement.
- **Lutte active contre les perturbateurs endocriniens :** interdiction du Bisphénol A dans les tickets de caisse…
- **Création de l'Agence française pour la biodiversité** au 1er janvier 2017.
- **Multiplication par 7 des aires marines protégées françaises,** qui passent de 3 % à 22 % du domaine maritime national ; publication de la stratégie nationale pour la mer et le littoral ; plan d'action mer et océan…
- **Création de 500 Territoires à énergie positive :** soutien financier pour des actions concrètes en matière d'efficacité énergétique, mobilité durable, énergies renouvelables, économie circulaires…
- **Droit de l'environnement plus simple et plus proche des citoyens :** création de l'autorisation environnementale unique pour accélérer et simplifier l'instruction des projets, création du droit d'initiative des citoyens concernés par un projet ayant un impact sur l'environnement, création du référendum local pour un projet d'intérêt national ayant un impact sur l'environnement.
- **Amplification de la rénovation énergétique dans le bâtiment pour atteindre 500 000 logements rénovés annuellement :** soutien aux bâtiments à énergie positive, effort de formation sans précédent, 70 000 entreprises reconnues garant de l'environnement (RGE)…
- **Lutte contre la précarité énergétique et pour « habiter mieux » :** doublement des objectifs d'aide à la rénovation énergétique pour atteindre 100 000 logements rénovés pour les ménages modestes et les copropriétés fragiles.
- **Développement de 500 nouveaux éco-quartiers :** 30 % dans les territoires ruraux, 100 % des quartiers du nouveau PNRU.

# CULTURE : *soutien à l'indépendance, à la créativité et à la démocratisation culturelle*

- **Indépendance du CSA :** restauration de sa prérogative de nomination des dirigeants des entreprises de l'audiovisuel public ; désignation des membres par les présidents des Assemblées avec avis conforme de la commission chargée des affaires culturelles requis aux 3/5ème…
- **Indépendance de l'information et des journalistes :** consécration d'un nouveau droit pour les journalistes de s'opposer aux pressions liées aux intérêts économiques des actionnaires et des annonceurs…
- **Augmentation du budget de la Culture,** au-delà de 1 % du budget de l'État en 2017.
- **Accord pour les intermittents du spectacle,** assurant la pérennité du régime et la protection des intermittents.
- **Lancement du projet de Cité du théâtre, candidature à l'Exposition universelle 2025,** ouverture du Louvre-Lens, de la Philharmonie, mission engagée sur la rénovation de l'Ile de la Cité…

- **Préservation de l'indépendance de l'AFP** par la loi du 17 avril 2015 et mode de financement de l'Agence conforté garantissant son indépendance.
- **Suppression de la publicité dans les programme de France télévisions pour les enfants** applicable dès le 1er janvier 2018 sans pour autant remettre en cause son mode de financement.
- **Tauxde TVA réduit à 2,1 % pour les services de presse en ligne** depuis le 1er janvier 2014.
- **Restauration du taux de TVA à 5,5 % pour le livre, le spectacle vivant et les billets de cinéma.**
- **Tarification unique du billet de cinéma à 4€ pour les spectateurs de moins de 14 ans.**
- **Sauvegarde des libraires indépendants,** avec mise en place d'un fonds de soutien.
- **Programmation culturelle annuelle,** sur le modèle londonien, pour soutenir le tourisme culturel.
- **Fonds d'urgence pour le spectacle vivant,** pour surmonter les difficultés rencontrées au lendemain des attentats.
- **Renouvellement du pacte culturel entre l'État et les collectivités territoriales,** avec crédits garantis jusqu'en 2018.
- **Démocratisation culturelle** et mise en place de parcours éducatifs culturels associant les établissements scolaires et les institutions culturelles.
- **Progression de 11 % des tournages de cinéma réalisés en France** et de 40 % des dépenses associées, permettant l'emploi de 15 000 intermittents supplémentaires, grâce au renforcement des crédits d'impôt cinéma.
- **Renforcement du crédit d'impôt jeux-vidéo.**

# SPORT : *un levier de cohésion sociale et de fierté nationale*

- **Candidature de Paris pour les JO et Jeux paralympiques de 2024**, 20 M€ mobilisés dès 2017 pour le développement d'équipements sportifs de proximité.
- **Statut des sportifs renforcé, pour améliorer leur couverture sociale** face aux accidents sportifs, créer un véritable CDD spécifique, et préparer l'intégration sociale à l'expiration des carrières sportives.
- **Renforcement de la lutte contre le dopage** par l'adoption du code mondial antidopage, notamment par des contrôles nocturnes.
- **Doublement du nombre de joueuses de foot licenciées en 5 ans** (de 50 000 à 100 000), grâce au soutien apporté au développement du sport féminin et aux plans de féminisation développés par l'ensemble des fédérations sportives.
- **Sport sur ordonnance pour les affections de longue durée** afin de permettre aux 10 millions de patients concernés d'adopter un mode de vie physiquement actif et de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liées à la maladie.

- **Organisation de l'Euro de football en 2016,** des mondiaux de handball en 2017, des championnats d'Europe de Handball féminin en 2018, de la Coupe du monde de football féminin 2019.
- **Soutien des athlètes aux JO de Rio :** 42 médailles, meilleur total dans l'histoire des JO d'après-guerre confortant la position de la France dans le Top 10 des nations olympiques.
- **Ethique du sport :** renforcement de la régulation et de la transparence du sport professionnel, avec l'instauration de chartes d'éthiques et de comités de déontologie au sein des fédérations et des ligues professionnelles.
- **Droit d'accès à l'UNSS pour tous les élèves volontaires,** au-delà des heures d'EPS obligatoires.
- **Exemption de l'obligation de certificat médical** de non-contre indication pour les élèves participant aux associations sportives des établissements d'enseignement.
- **Réorientation des financements du Centre national pour le développement du sport vers les territoires et les publics les plus éloignés de l'accès à la pratique sportive.**
- **Plan « Citoyens du Sport »,** doté de 12M€/an pour recruter des éducateurs au travers d'emplois aidés (30 000 emplois d'avenir et 1 500 postes d'éducateurs sportifs dans le secteur sport et animation, 400 éducateurs sportifs qualifiés), pour doubler le nombre d'apprentis et créer 15 000 services civiques, pour apprendre à nager (30 000 enfants depuis 2012).
- **Inscription de la loi parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives**.
- **Fonds dédié à la médiatisation du sport féminin,** création d'un plan de féminisation dans toutes les fédérations.
- **« Pacte de Performance »,** permettant à 200 sportifs de bénéficier de contrats rémunérés avec des entreprises, préparation de leur insertion professionnelle, soutien public de 3 M€.
- **Augmentation de 20 % des crédits pour la pratique adaptée et le handicap.**
- **Création d'une filière économie du sport** et installation d'un comité stratégique de filière pour les industries du sport, pour structurer l'offre française en matière d'équipements sportifs et d'organisation d'évènements sportifs.

# UNE RÉPUBLIQUE EXEMPLAIRE, *LA FRANCE QUI FAIT ENTENDRE SA VOIX*

Exemplarité : des avancées inédites pour restaurer la confiance des Français. . . . . .61

Vivre ensemble : la France, un pays ferme sur ses valeurs et ouvert à l'altérité . . . . . .63

Justice : une institution indépendante et accessible, des moyens nouveaux . . . . . .65

Sécurité : une politique pragmatique, fondée sur le respect de chacun. . . . . .67

Lutte contre le terrorisme : une action déterminée . . . . . .69

Défense : la France engagée pour sa sécurité et la sécurité du monde. . . . . .71

International : la France à la hauteur des défis du monde . . . . . .73

# EXEMPLARITÉ : *des avancées inédites pour restaurer la confiance des Français*

- **Interdiction du cumul des mandats,** entre un mandat parlementaire et des fonctions exécutives locales.
- **Baisse de 30 % du salaire du président de la République** et de l'ensemble des membres du gouvernement.
- **Premier gouvernement paritaire de l'Histoire de France,** doublement des pénalités pour non respect de la parité aux législatives, 16 000 femmes conseillères municipales en plus depuis 2014 grâce à l'obligation de parité pour les communes de plus de 1000 habitants ; 50 % de femmes dans les conseils départementaux.
- **Création de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, et obligation de transparence sur le patrimoine et les intérêts** des ministres, des parlementaires, des membres de cabinet, des hauts fonctionnaires.

- **Installation du parquet financier** pour conduire et coordonner au niveau national toutes les enquêtes relatives aux infractions les plus graves.
- **Création de l'Agence anti-corruption** pour prévenir et lutter contre la corruption.
- **Allongement à 10 ans de la peine d'inéligibilité encourue par des élus** en cas d'infraction portant atteinte à la moralité publique (corruption, trafic d'influence, fraude électorale ou fraude fiscale).
- **Lutte contre les risques de conflit d'intérêts, avec le « système de déport »,** pour les membres du gouvernement, les titulaires de fonctions exécutives locales et les membres des autorités administratives indépendantes.
- **Sanction financière possible contre les élus locaux absentéistes,** par la possible inscription au règlement intérieur des collectivités de la modulation de leurs indemnités.
- **Transparence de la réserve parlementaire,** avec traçabilité et publication de ses bénéficiaires.
- **Plafonnement des rémunérations des dirigeants d'entreprises publiques à 450 000 €/an,** frein aux dérives des retraites chapeaux, encadrement de la rémunération des dirigeants des sociétés cotées dans la loi.
- **Renforcement des garanties d'indépendance et d'impartialité des magistrats :** déclarations d'intérêts pour l'ensemble des magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier, collège de déontologie pour les magistrats judiciaires, réforme du conseil supérieur des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Statut du lanceur d'alerte** renforcé dans le cadre de la loi « Sapin 2 ».
- **Transparence de l'action de l'État,** avec la généralisation de l'ouverture des données publiques, la publication des avis du Conseil d'État et le début de la transparence des algorithmes.

# VIVRE ENSEMBLE :
## *la France, un pays ferme sur ses valeurs et ouvert à l'altérité*

- **Préservation de l'unité nationale face aux épreuves, et affirmation de la laïcité** comme principe cardinal du vivre-ensemble.
- **Panthéonisation de Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Pierre Brossolette, Germaine Tillion et Jean Zay.** Annoncée au Mont-Valérien, 70 ans jour pour jour après l'exécution du groupe *Manouchian*, qui rassemblait de jeunes étrangers morts pour la France.
- **Engagement d'accueil sur le territoire de 30 000 migrants en besoin manifeste de protection** en 2 ans pour répondre de manière humanitaire à la crise migratoire.
- **Lutte contre l'immigration illégale,** et progression de 60 % du démantèlement de filières clandestines (178 en 2012 / 286 en 2016).

- **Abrogation du délit de solidarité.**
- **Abrogation de la circulaire Guéant** sur les étudiants étrangers. Les étudiants titulaires d'un master peuvent de surcroît rechercher pendant un an un travail correspondant à leur qualification en France ou créer leur propre entreprise.
- **Renforcement des garanties pour limiter considérablement la rétention des enfants** par la circulaire du 6 juillet 2012 puis la loi du 7 mars 2016.
- **Critères objectifs de régularisation,** édictés par circulaire du 28 novembre 2012, pour mettre fin à l'opacité et permettre une politique équilibrée en matière d'admission exceptionnelle au séjour.
- **Nouveau parcours d'intégration personnalisé,** fait l'objet d'un contrat et appuyé sur un renforcement du niveau de langue française requis.
- **Généralisation du titre de séjour pluriannuel** pour les étrangers, d'une durée maximale de 4 ans, après un an de séjour en France, dans le cadre d'un parcours d'intégration.
- **Création de la Fondation islam de France,** soutenir des projets utiles à la bonne insertion de l'islam dans la société française et à caractère culturel, social ou éducatif.
- **Création d'un « Passeport Talent »** pour accroître les mobilités d'excellence vers la France (universitaires et scientifiques notamment) et attirer les investisseurs étrangers.
- **Réforme de l'asile** pour améliorer l'efficacité des procédures et renforcer les droits et les garanties des demandeurs d'asile.
- **Augmentation des places d'hébergement pour les demandeurs d'asile avec le doublement du parc de places en CADA** (20 000 à 40 000) et la création des centres d'accueil et d'orientation qui a permis de mettre à l'abri plus de 17 000 migrants de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, en apportant une grande attention à la qualité de l'accompagnement social.
- **Démantèlement de la jungle de Calais :** mise à l'abri dans des CAO de plus de 10 000 personnes depuis Calais, avec prise en charge adaptée des mineurs, répartis de manière équilibrées sur le territoire et en veillant à leur bonne intégration locale.
- **Création du centre de premier accueil à Paris** et mise à l'abri de plus de 20 000 personnes depuis l'automne 2015.
- **Abrogation des dispositions discriminantes à l'égard des gens du voyage** et développement des politiques d'habitat et d'ancrage territorial.

# JUSTICE : *une institution indépendante et accessible, des moyens nouveaux*

- **Promotion 2016 de l'ENM, la plus importante de la Vème République**, avec 366 auditeurs de justice contre 135 en 2010.
- **Création de 6000 postes dans la justice**, et augmentation du budget de la justice de 14,7 % depuis 2012.
- **Création de 8000 nouvelles places de prison en 5 ans**, afin de lutter contre la surpopulation carcérale et tendre vers l'encellulement individuel.
- **Fin des instructions individuelles dans les affaires particulières par le Garde des Sceaux**, et diminution forte des remontées d'affaires individuelles, que le parquet décide seul d'effectuer s'il le juge utile (5690 en 2015 contre 13 000 fin 2013).
- **Respect scrupuleux des décisions de justice**, déconnection du pouvoir politique, respect des nominations aux postes de procureurs de la République ou procureurs généraux.
- **Suppression du droit de timbre d'accès à la justice de 35 €.**

- **Réouverture de 3 TGI** et création de chambres détachées de TGI pour maintenir l'accès au service public et pallier les difficultés nées de la refonte de la carte judiciaire.
- **Suppression des tribunaux correctionnels pour mineurs** pour garantir la spécialisation de la justice des mineurs et renforcer l'efficacité des sanctions, suppression de la peine de perpétuité pour les mineurs, renforcement des droits des mineurs en garde à vue.
- **Création d'une nouvelle peine** à la disposition des juges la contrainte pénale.
- **Création d'une mesure de justice pour restaurer, par le dialogue entre auteur et victime, le lien social** endommagé par l'infraction (mesure dite « restaurative », complémentaire à la réponse pénale).
- **Suppression des peines planchers** dont l'inutilité n'était plus à prouver (8 % de récidive en 2007, 12,1 % en 2011).
- **Réforme de la prescription en matière pénale :** allongement des délais de prescription, renforcement de la lisibilité de la loi et de la sécurité juridique.
- **Création de 9 nouveaux centres éducatifs fermés.**
- **80 % des établissements pénitentiaires** couverts par des détecteurs de téléphones portables.
- **Elargissement de l'aide juridictionnelle au bénéfice de 100 000 personnes supplémentaires** pour la couverture à 100 % et revalorisation de la rémunération des avocats intervenant à ce titre.
- **Création fin 2015 de 160 bureaux d'aide aux victimes dans les tribunaux de grandes instances** puis généralisation en 2017, soit 167 bureaux au total.
- **Simplification de l'accès à la justice :** création du Service d'accueil unique du justiciable ; possibilité de divorce sans passer devant le juge ; enregistrement du PACS en mairie et non plus au tribunal ; développement des modes alternatifs de résolution des différends…

# SÉCURITÉ :
## *une politique pragmatique, fondée sur le respect de chacun*

- **Renforcement des effectifs de police et de gendarmerie : + 9000 postes créés en 4 ans.**
- **Mise en place de caméras piétons, (2600 aujourd'hui et généralisation à terme)** ; du numéro individuel sur l'uniforme des forces de l'ordre ; d'une révision du code de déontologie, inédite depuis 1989 ; de la possibilité pour tout citoyen de porter plainte en ligne et de saisir l'Inspection générale de la police nationale ou de la gendarmerie nationale.
- **Nouveaux cadres d'action pour les forces de l'ordre :** modernisation et unification du cadre d'usage des armes des policiers et des gendarmes ; élargissement du recours à l'anonymat dans les procédures.

- **Création de 80 zones de sécurité prioritaire,** pour mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail, cibler des problématiques spécifiques au territoire et renforcer la coordination entre l'ensemble des acteurs.
- **Plans spécifiques pour lutter contre les cambriolages,** les vols de commerces ou de bijouteries, les vols dans les exploitations agricoles, les vols liés aux véhicules.
- **Plan de lutte contre le trafic d'armes** incluant une initiative européenne aboutissant à un cadre harmonisé et plus strict.
- **Nouveaux moyens pour les forces de l'ordre :** +11,4 % d'investissement en matériel entre 2013 et 2017, avec renouvellement du parc automobiles (plus de 9000 véhicules neufs acquis depuis 2015), achat de gilets pare-balles et armements plus performants.
- **Augmentation de 30% l'indemnité destinée aux forces mobiles** alors qu'elle n'avait pas bougée en 13 ans.
- **Investissements massifs dans les équipements de détection, d'intervention et de protection** contre les risques nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et renforcement des moyens du service du déminage.
- **Effort inédit de formation des Français aux gestes et comportements qui sauvent.**
- **Formation et équipement des sapeurs-pompiers** pour mieux répondre aux nouvelles menaces.
- **Transparence sur les chiffres de la délinquance,** avec la constitution d'un nouvel outil statistique indépendant pour éviter toute manipulation.

# LUTTE CONTRE LE TERRORISME : *une action déterminée*

- **Plus de 11 000 postes créés en 3 ans pour lutter contre le terrorisme.**
- **Réorganisation des services de renseignement** et renforcement de leurs capacités juridiques, matérielles et humaines. En particulier : réforme du renseignement territorial, création de 1500 emplois dans le renseignement territorial depuis 2014 et création du renseignement pénitentiaire.
- **Opération Sentinelle :** jusqu'à 10 000 militaires mobilisés pour protéger les Français sur le territoire national.
- **Création d'une Garde nationale** qui constituera un réservoir de forces de 85 000 réservistes d'ici fin 2018. Des mesures de fidélisation ont été mises en place (allocation mensuelle de 100 € versée aux étudiants de moins de 25 ans, financement du permis de conduire sous conditions…).
- **Mise en place de l'état d'urgence** et reconductions permettant des perquisitions administratives, assignations à résidence.

- **Interdiction de sortie du territoire** des ressortissants français projetant de participer à des activités terroristes à l'étranger.
- **Dispositif de signalement et d'assistance pour les proches.**
- **Jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000 € d'amende** pour apologie du terrorisme et provocation à des actes de terrorisme.
- **Passage de 20 à 30 ans de réclusion criminelle et une période de sûreté allongée, voire de perpétuité réelle,** pour les crimes terroristes (amendement de l'opposition).
- **Application de la loi française aux actes de terrorisme commis à l'étranger** par des Français.
- **Blocage et déréférencement de sites internet faisant l'apologie du terrorisme.**
- **+39 % d'effectifs à la DGSI (2012-2018),** et renforcement des moyens juridiques des services de renseignement.
- **Loi relative au renseignement** créant un véritable cadre juridique pour l'action des services
- **Doublement de l'activité de Tracfin** en matière de lutte contre le financement du terrorisme en 2015, et plan global d'action de lutte contre le financement du terrorisme.
- **Dispositifs techniques d'investigation** réservés aux services de renseignement ouverts aux juges.
- **Mobilisation contre la radicalisation en prison :** recrutement de 30 aumôniers musulmans en 2013 et 2014, 75 depuis 2015.
- **Création des référents laïcité et citoyenneté au sein de la protection judiciaire de la jeunesse.**
- **Mobilisation pour les valeurs de la République à l'école.**

# DÉFENSE : *la France engagée pour sa sécurité et la sécurité du monde*

- **Contre le terrorisme :** opération *Serval* au Mali à la demande du président Malien puis opération *Barkhane* qui intègre les forces des pays du Sahel ; opération *Chammal* en Irak puis en Syrie pour lutter contre Daech.
- **Pour le maintien de paix :** engagement au sein de la FINUL au Liban ; opération *Sangaris* à la demande des autorités centrafricaines entre 2013 et 2016.
- **Contre les cyber-menaces :** création d'un commandement des opérations cyber en janvier 2017, composé de 2 600 combattants numériques d'ici à 2019.

- **Loi de programmation militaire 2014-2019 révisée à la hausse — un fait inédit sous la Vème République,** et respecté en exécution — contrairement à la précédente.
- **Maintien des deux composantes de la dissuasion nucléaire** (aéroportée et océanique).
- **Engagement pour une Europe de la Défense,** avec pour la 1ère fois depuis 2008 des réalisations concrètes.
- **Retrait des troupes combattantes d'Afghanistan le 15 décembre 2012.**
- **Création d'associations professionnelles nationales de militaires** autorisée, sans pour autant permettre la mise en place de syndicats au sein des armées, rénovation de la concertation militaire.
- **Exportations record de matériel militaires de 20 Md€ en 2016 :** 40 000 emplois seront créés dans l'industrie de défense grâce à l'export.
- **Pacte « Défense PME ».**
- **Renforcement des capacités d'accueil dans les Etablissement pour l'insertion dans l'emploi de la Défense** (EPIDE) avec 2 nouveaux centres, soit 4 500 jeunes accueillis.
- **Rénovation de la Journée Défense et Citoyenneté.**
- **Politique de mémoire :** cycles commémoratifs du centenaire de la Première guerre mondiale et des 70 ans de la Libération de la France ; valorisation du patrimoine mémoriel et développement du tourisme de mémoire ; première commémoration par le président de la République de la date officielle du 19 mars 1962 en hommage à toutes les mémoires associées à la guerre d'Algérie…
- **Anciens combattants : revalorisation de 10 % de la retraite** du combattant ; campagne double.

# INTERNATIONAL : *la France à la hauteur des défis du monde*

- **Lutte contre le réchauffement climatique,** avec l'obtention de l'accord historique lors de la COP21 à Paris.
- **Lutte contre le terrorisme et résolution des crises** au Mali, au Sahel, en Centrafrique, au Nigeria, en Irak ou en Syrie.
- **Lutte contre la fraude :** un travail de conviction a notamment permis d'engager plus de 100 pays dans l'échange automatique d'informations dès 2017.
- **La diplomatie économique** définie comme une priorité pour faire progresser l'attractivité de la France.

## UNE RÉPUBLIQUE EXEMPLAIRE, LA FRANCE QUI FAIT ENTENDRE SA VOIX

- **Soutien à l'aide publique au développement :** 9,4 Mds € en 2017, +17 % en 3 ans ; réforme de l'Agence Française de Développement, rapprochement avec la Caisse des dépôts pour augmenter la capacité d'octroi de prêts de 50 %.
- 140 M€ issus de la **taxe française sur les transactions financières** affectées au développement en 2015.
- **Éradication d'Ebola,** avec l'appui de l'Institut Pasteur notamment.
- **Fin de la « Françafrique »** et développement de vrais partenariats fondés sur le respect mutuel, la transparence et les valeurs démocratiques.
- **La France, un des principaux artisans de l'accord iranien,** réouverture des relations bilatérales et éloignement de la menace nucléaire.
- **Mobilisation de la communauté internationale au sujet du conflit israélo-palestinien,** pour une solution à deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité
- **Coup d'arrêt à l'escalade entre la Russie et l'Ukraine,** dans le cadre du « format Normandie », règlement du conflit.
- **Accent sur les pays émergents, notamment en Asie-Pacifique :** partenariat relancé avec tous les pays de la région en 5 ans.
- **Cuba** : 1ère visite présidentielle depuis 1898.
- **Promotion de la francophonie,** avec l'élargissement de l'OIF à de nouveaux pays.